

Trait d'Union

Journal municipal d'actualités et d'information de la commune de Rothau

*Au travail pour
l'environnement*

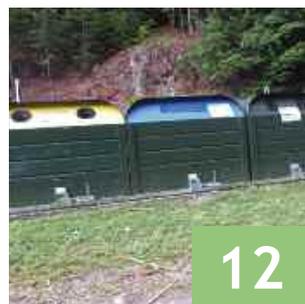
N° 28 – Été 2014

- 3 ■ Édito
- 4 ■ Les principales décisions du Conseil Municipal
- 6 ■ Installation du Conseil Municipal
- 7 ■ Rothau au-delà de Rothau
- 8 ■ Les membres de l'équipe
- 11 ■ Groupe de travail AFP
- 13 ■ Location du Royal
Pour nos seniors
Croix Rouge
- 14 ■ Le mot du Garde Champêtre
Le retour du feu d'artifice
Fête de la musique
- 19 ■ Tous vaccinés, tous protégés
Le SDAUH: Le service d'aide
aux projets de travaux
d'urbanisme
- 20 ■ La parole à nos associations:
Festival du cinéma
Concert fanfare 12 et
13 avril 2014
ABC multiplie ses activités
Chamade nous enchante
- 22 ■ Des nouvelles du camping
- 23 ■ État Civil
- 24 ■ Fête des écoles



Clin d'œil sur
notre forêt

Tri sélectif :
vous connaissez
l'histoire des
nouvelles rames
TER trop larges
pour les quais de
certaines gares...



Intercommunalité

On a vu...



TRAIT D'UNION

Mairie de Rothau
24, Grand'Rue
67 570 ROTHAU
www.rothau.fr

- Directeur de la publication :
Marc SCHEER

- Rédactrice en chef:
Claire BECKER

- Comité de Rédaction :
Carole BIERRY,
Catherine FERRY, Jean-
Michel FRÈNE, Gérard
HUG, Martine KOENIGUER,

Alain MULLER, Françoise
VERET

- Photos :
Jean DUBOIS, Jean-Michel
FRENE

- Conception et
réalisation
Mairie de Rothau

- Tirage 850 Exemplaires
ISSN 1817-857X



Dans la suite du travail accompli par la municipalité précédente, l'année 2014 est résolument sous le signe de l'environnement.

Tout d'abord, il y eut l'inauguration du sentier Guy Brignon. Nous nous sommes retrouvés sous un soleil radieux, comme si notre ami nous éclairait de sa présence pour cet instant de souvenir sur un parcours parfois exigeant mais tout de même plaisant.

Ensuite, vous découvrirez dans ce nouveau numéro de Trait d'Union nouvelle formule qu'en ce début d'année et de mandat, la nouvelle équipe « planche » sur différents projets paysagers et forestiers et que le tri sélectif est, cette fois encore, à l'ordre du jour et aussi chez les enfants des écoles.

Plus tard, hasard du calendrier, le SCOT de la Bruche, renouvelé à l'occasion des dernières élections municipales, devient un lieu dans lequel Rothau prend une nouvelle place.

Localement, nous poursuivons la réflexion sur les aménagements possibles de la rue des Déportés, même si à cet instant, rien n'est décidé. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur ce chantier d'envergure.

Enfin, parce que la déconstruction du site industriel continue et que cela est peut-être l'aspect le plus visible du changement de notre environnement.

Mais en rédigeant ces quelques lignes au lendemain des élections européennes, je voudrais revenir sur les deux scrutins qui ont eu lieu en 2014.

Tout d'abord, à propos des municipales et au nom de tout le conseil municipal nouvellement élu, j'aimerais remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leurs suffrages alors que nous étions la seule liste en présence, ce qui ôtait tout suspens à cette élection. Mais cette confiance n'est pas aveugle et nous obligera pour les six années de ce nouveau mandat à poursuivre nos efforts pour essayer de répondre au mieux aux besoins des habitants de Rothau, dans la vie de tous les jours et ceci en fonction de nos moyens.

Quant aux résultats des élections européennes à Rothau, je ferai ces quelques réflexions qui n'engagent que moi :

– Le premier parti de France n'est pas comme on l'entend partout le Front National mais c'est bien le parti des abstentionnistes puisque 3 personnes sur 5 n'ont pas voté. Ici, le nombre de voix accordées à ce parti n'augmente pas d'une élection à l'autre. Environ 200 voix aux dernières présidentielles et 143 aux Européennes du mois dernier.

– La classe politique, qu'elle soit de gauche ou de droite, a une lourde part de responsabilités dans ces résultats en tenant trop souvent un discours à mille lieux de la réalité et des préoccupations quotidiennes des Français ce qui les éloignent des bureaux de vote.

– Croire que toutes nos difficultés viennent de l'Europe est simpliste et réducteur, même si l'Europe actuelle a bien des défauts et manque cruellement de souffle ! Mais elle a une qualité que l'on n'a pas assez soulignée : depuis 70 ans, nos pays européens connaissent la paix et ceci n'a pas de prix.

– Se lamenter ne sert à rien : il faut retrouver un vrai projet pour notre pays, non pas en l'opposant à l'Europe mais bien au sein de l'Europe : vouloir affronter seul les défis politiques et économiques de notre société n'a aucun sens : le retour au franc et la fermeture de nos frontières ne feraient qu'aggraver le déclin de notre pays.

Et pour finir sur une note plus optimiste, une réunion avec de nombreux parents d'élèves de nos deux écoles, les enseignants et les membres du conseil municipal a eu lieu récemment pour débattre des nouveaux rythmes scolaires. Ce fut très instructif avec un débat sans concession mais constructif et cela nous a faits chaud au cœur de voir autant de parents soucieux de l'avenir de leurs enfants ! Et cela nous renforce dans l'idée que l'essentiel de nos efforts doit concerner notre jeunesse car c'est là que se joue l'avenir de notre territoire et... de notre pays !

Bonnes vacances et beaucoup de soleil !

Votre Maire, Marc Scheer

Décembre 2013

- Décision du remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle et de l'installation d'une chaufferie biomasse au bois au 16 rue de Schirmeck et demande de subventions auprès du Conseil Général du Bas-Rhin et de la Région Alsace pour le financement de ses travaux.



Janvier 2014

- Approbation du programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux en forêt communale pour l'année 2014, tel qu'il est présenté par l'Office National des Forêts.



Février 2014

- Adoption du compte administratif 2013 avec un excédent de fonctionnement de 122 717,22 € et un déficit d'investissement de 119 812,17 €.
- Aménagement d'un centre périscolaire au château des Espagnols 16 rue de Schirmeck pour un coût estimatif des travaux de 211 100 € HT. Une demande de subvention sera adressée au service de l'État au titre de la DETR, du Conseil Régional d'Alsace, à la Caisse d'Allocations Familiales et à la communauté de communes, le taux escompté d'aide financière étant de 80 %



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mars 2014

- Vote du budget primitif 2014 avec 892715 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 610818 € en dépenses et recettes d'investissement.
- Maintien des taux des taxes directes locales.
- Vu le projet de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable rue des Déportés, augmentation du prix de l'eau à 1,35 € le m³ (soit 20 cts par m³) à compter des factures établies le 1^{er} avril 2014.



Avril 2014

- Recours devant le Conseil d'État contre le décret de redécoupage des cantons.
- Constitution des commissions communales et groupes de travail.
- Désignation des délégués.



Mai 2014

- Subventions aux associations.
- Reprise des concessions abandonnées au cimetière.



Installation du Conseil Municipal



C'est au soir du 23 mars aux alentours de 19 heures que le résultat a été rendu officiel. La seule liste à se présenter au suffrage des électeurs de Rothau a eu la confirmation de son élection, sans surprise.

Comme le veut la loi, c'est au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant qu'il doit être procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Le samedi 29 mars dans la matinée, Gérard HUG, doyen de l'assemblée, a procédé à l'appel des candidats aux postes de maire et aux postes d'adjoints. Au cours d'une des réunions de préparation des élections, Marc Scheer avait déjà exposé sa vision de l'organisation du conseil pour les six prochaines années. Aussi, tenant compte de la nouvelle règle pour élire les adjoints, c'est une liste bloquée de trois noms, respectant la parité homme-femme et comportant alternativement le nom d'un homme puis celui d'une femme qui a été proposée à l'approbation des membres du conseil. À l'issue de la réunion, l'équipe était donc établie: étaient élus Marc Scheer maire, Jean-Paul Masson, Françoise Veret et Jean-Michel Frêne, adjoints.

L'organisation générale se veut quelque peu nouvelle. Rien de révolutionnaire mais l'idée est de travailler sur des projets qui eux seront portés sur plusieurs mois voire sur plusieurs années. Vous l'aurez compris, le travail en commission est délaissé au profit d'un travail en groupe autour des projets décidés par le Conseil Municipal. Bien entendu, en ce qui concerne les impôts directs et indirects et les appels d'offres, la constitution d'une commission étant obligatoire, le conseil s'est exécuté.

Nous vous détaillons plus loin les membres de l'équipe ainsi que leurs délégations et les thèmes sur lesquels ils ont souhaité s'engager en ce début de mandat. L'un des avantages du travail par projet, c'est qu'il

permettra à chacun de participer en fonction de ses centres d'intérêts et cela permettra aussi de travailler de manière transversale sur certains dossiers.

Prenons l'exemple du travail que le conseil municipal a engagé sur la rue des Déportés. Là où l'organisation du travail en commission aurait demandé de réunir la commission des travaux, celle du stationnement, celle du réseau d'eau, le travail en groupe-projet a vu la constitution d'un groupe « rue des déportés » qui planche déjà sur les aménagements possibles tant sur le plan du stationnement que sur celui de l'accessibilité à l'issue des travaux sur le réseau d'eau.

Cette formule peut s'appliquer à chacun de nos projets, choisis ou contraints et permet de rassembler les compétences, les bonnes volontés et les disponibilités quand c'est nécessaire.

Dès lors, en ce début de mandat, des pistes de réflexions ont déjà été déterminées. Un groupe de travail se penchera sur le devenir du Château des Espagnols, un groupe-projet travaille déjà sur la rue des Déportés, tandis qu'une réflexion est menée sur l'opportunité de créer une Association Foncière Pastorale pour l'ouverture des paysages en lien avec la gestion de notre patrimoine forestier. Dans un autre registre, parce que c'est l'un des engagements pris par l'équipe, nous souhaitons engager une démarche visant à faciliter la vie de tous les jours tout en étant vigilants au développement économique de notre commune, pour le moins, veiller au maintien des services de proximité qui rendent la vie agréable dans notre village. Au-delà, un travail est engagé pour proposer une charte de « bon voisinage » là où le groupe « vie économique » soutient le développement d'une petite entreprise née ici et se penche sur le devenir de notre marché hebdomadaire. Enfin, parce que l'avenir se prépare avec nos enfants, un groupe se charge de suivre la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'organisation du périscolaire.

Rothau au-delà de Rothau...

Le renouvellement des conseils municipaux a eu notamment comme conséquence de décider du renouvellement des membres de tous les autres organismes dont notre commune est membre: Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche, Sélect'om, SIVU, SIVOM, etc... Ce qui est notable c'est que l'un ou l'autre de nos délégués s'est vu proposer des responsabilités au sein de certains de ces organismes. Ainsi, Jean-Paul Masson est vice-président en charge des finances du SIVOM dont les compétences sont l'adduction en eau potable ainsi que l'acheminement et le traitement des eaux usées. Marc Scheer a quand à lui été élu vice-président de la Comcom et du SCOT. Si vous connaissez la Comcom, au moins au travers des pages de Trait d'Union, l'élection de notre maire à ce poste marque la reconnaissance du travail accompli par l'homme lui-même, mais aussi l'importance de notre commune dans cette instance. Nous n'en doutons pas un instant au regard des sommes investies pour la déconstruction du site industriel mais nous avons aussi eu la confirmation que notre place centrale dans la Comcom et dans la vallée, fait de notre commune un endroit qui compte, pas plus que d'autres communes, mais pas moins non plus. Nous avons là de quoi être fier!

Lorsque notre équipe souhaite dynamiser le village, en changer l'image, la moderniser, nous trouvons dans cette promotion un encouragement à poursuivre notre action.

Par contre, peu d'entre nous connaissent le Schéma de Cohérence Territoriale répondant à l'acronyme de SCOT

qui, quand à lui est une instance de réflexion sur l'avenir des espaces de l'ensemble de la vallée.

Le SCOT de la Bruche détermine l'avenir de notre territoire et nos conditions de vie pour plusieurs décennies dans les domaines de l'habitat, des déplacements, de l'économie et dans la préservation de l'environnement et des paysages.

Il est constitué de :

- la Communauté de Communes de la vallée de la Bruche (CCVB)
- la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)

soit au total 44 communes.

Nul doute que le futur de l'espace Steinheil y sera observé avec intérêt.



www.scotbruche.fr

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi: de 9 h à 12 h

Samedi: de 9 h à 11 h

Du 1^{er} juillet au 31 août et du 15 au 31 décembre :
Lundi - mardi - jeudi - vendredi: de 9 h à 12 h

Numéro de téléphone de la mairie: 03 88 97 02 02

Numéro de téléphone du Centre Communal d'Action Sociale

03 88 47 15 72

Calendrier des collectes de déchets

Jour de collecte des ordures
ménagères: jeudi

Jour de collecte sélective:

20 juin 2014

18 juillet 2014

22 août 2014

19 septembre 2014

17 octobre 2014

21 novembre 2014

20 décembre 2014

Remplacement des jours
fériés pour la collecte des
ordures ménagères:

27 décembre 2014 au lieu du
25 décembre 2014

Les membres de l'équipe et leurs groupes de travail



M. SCHEER Marc : groupe de travail animation et communication, périscolaire, CCAS, commission appel d'offres (président), membre de la commission des impôts indirects (Titulaire), délégué à la Comcom, délégué titulaire au SCOT dont il est l'un des vice-présidents.



M^{me} BECKER Claire : groupe de travail animation et communication, Château des Espagnols, périscolaire, CCAS.



M. MASSON Jean-Paul : finances, groupe de travail animation et communication, Château des Espagnols, rue des Déportés, AFP environnement forêt et sentier Guy Brignon, membre de la commission des impôts indirects (Titulaire), délégué au SIVOM de la Vallée de la Bruche, délégué titulaire à l'établissement foncier du Bas-Rhin, correspondant SAGEECE, délégué suppléant au SCOT.



M^{me} BENAZETH Andrée : groupe de travail AFP environnement forêt et sentier Guy Brignon, CCAS.



M^{me} VERET Françoise : finances, groupe de travail vie quotidienne, CCAS, membre de la commission des impôts directs (suppléante).



M. DIEUDONNÉ Sébastien : membre de la commission d'appel d'offres (Suppléant), membre de la commission des impôts directs (suppléant), délégué titulaire au Syndicat des communes forestières de Schirmeck.



M. FRÈNE Jean-Michel : finances, groupe de travail animation et communication, vie économique, membre de la commission des impôts indirects (Titulaire), délégué au SIVOM de la Vallée de la Bruche, représentant au syndicat mixte AGEDI.



M. DUBOIS Jean : groupe de travail rue des Déportés, membre de la commission d'appel d'offres (Titulaire), membre de la commission des impôts directs (suppléant).



M. GILLIG Steeve : groupe de travail Château des Espagnols, rue des Déportés, AFP environnement forêt et sentier Guy Brignon, vie quotidienne, vie économique, membre de la commission d'appel d'offres (Suppléant), délégué suppléant au Syndicat des communes forestières de Schirmeck.



M. MASSON Michel : groupe de travail AFP environnement forêt et sentier Guy Brignon, délégué titulaire au Syndicat des communes forestières de Schirmeck.



M. HEIM François : groupe de travail AFP environnement forêt et sentier Guy Brignon, vie économique, correspondant défense.



Mme PFLAUM Marlène : groupe de travail périscolaire, vie quotidienne, CCAS.



M. HUG Gérard : groupe de travail AFP environnement forêt et sentier Guy Brignon, membre de la commission d'appel d'offres (Titulaire), membre de la commission des impôts indirects (Titulaire).



Mme POIROT Michèle : groupe de travail Château des Espagnols, rue des Déportés, membre de la commission d'appel d'offres (Titulaire), délégué à la Comcom, délégué suppléant au Syndicat des communes forestières de Schirmeck.



Mme KOENIGUER Martine : groupe de travail animation et communication, CCAS, délégué au SIVOM de la Vallée de la Bruche.



Mme RETAIL Catherine : finances, groupe de travail Château des Espagnols, vie économique, membre de la commission des impôts directs (Titulaire), déléguée au SICTOM.



Mme MASSON Françoise : groupe de travail vie quotidienne, CCAS, membre de la commission des impôts directs (suppléant).



M. SIMONI Régis : finances, groupe de travail AFP environnement forêt et sentier Guy Brignon, délégué à la Comcom, délégué au SICTOM, délégué suppléant à l'établissement foncier du Bas-Rhin.

Clin d'œil sur notre forêt



Ce jeudi 15 mai 2014, deux conseillers municipaux, Gérard Hug et Michel Masson, ont été invités par M. Steffen, forestier à l'ONF ayant en charge la gestion de notre forêt, à participer à une séance d'élagage dans la parcelle 13. Trait d'Union vous invite à suivre la visite. Celle-ci se poursuivra dans un prochain numéro...

L'élagage

Avant de rejoindre l'élagueur, déjà au travail, M. Steffen a expliqué le but de l'élagage dans la sylviculture. L'élagage fait partie de son travail de gestionnaire, mais au préalable, il va choisir les arbres qui seront élagués. Ceux-ci doivent être beaux, d'aspect vigoureux, une bonne rectitude du tronc sur les six premiers mètres, pas de fourche en partie supérieure, un houppier (partie haute de l'arbre) rond et bien fourni, absence de défauts visuels, ainsi que des branches à élaguer inférieur à 4 cm de diamètre. Le conifère, ayant passé cet examen visuel, sera signalé par une marque de couleur verte et fluo sur la circonférence du tronc à hauteur d'homme, et pour une quantité d'environ 20/25 arbres à l'hectare.

Ces arbres, âgés de trente ans actuellement, seront épargnés lors des coupes ultérieures et deviendront ce que l'on appelle dans le jargon ONF, des arbres d'avenir. Ils seront encore là dans 50 ou 60 ans, et participeront tout au long de leur vie à la régénération de la forêt tout en fournissant à terme un bois à haute valeur ajoutée. On considère que l'élagage améliore la qualité des bois en limitant ou supprimant les nœuds. Il permet également de multiplier le diamètre du tronc par trois entre le moment où il est élagué et celui de la récolte.

Nous sommes arrivés maintenant au pied d'un arbre où travaille l'élagueur. Ce dernier se présente: « Marc

Wild, ancien forestier de l'ONF, ancien scieur, et actuellement élagueur sous-traitant pour l'ONF ». Ce dernier est assis sur une drôle de nacelle à deux mètres de hauteur, d'où il explique le fonctionnement. Le système d'ascension est composé de deux plateaux. Le plateau supérieur comporte un petit siège. Le plateau inférieur, levable avec la pointe des pieds, est composé d'une petite plate-forme en aluminium. Les deux éléments sont reliés par des sangles réglables. Le système fonctionne par coincement alternatif de chacune des deux parties sur le tronc de l'arbre sans aucune blessures ni perforations de l'écorce. Ce matériel permet à l'opérateur d'avoir les deux mains libres, d'être dans une position confortable, et d'avoir constamment l'œil à une bonne distance de travail, soit 50 à 80 cm de la branche à couper et de garantir un travail de grande qualité. Habituellement, il monte jusqu'à 12/14 m, avec un maxi de 20 m.

Bien qu'équipé d'un sécateur sur batterie (poids 4 kg), il préfère nettement la petite scie arboricole de type « ARS ou SILKY » ce qui lui permet d'obtenir une coupe franche sans ébrécher le bois au plus près du tronc. Dans certains cas, il peut plier la lame de la scie pour obtenir une coupe arrondie pour le bourrelet. Tous les cinquante arbres, il doit changer de lame. L'homme est intarissable, il répond avec précision aux questions, c'est un passionné de la forêt, et il aime ce qu'il fait. L'élagage permet d'obtenir des bois de qualité pour un marché de plus en plus demandeur, planches de terrasses (sans nœuds), bardage, placages et déroulements. En Allemagne, il a vu des billots de Douglas se vendre 250 € le m³. Douglas, le mot est lâché, nous avons oublié de préciser que nous étions dans une partie entièrement plantée en Douglas.

Le Douglas

Originaire de la côte ouest de l'Amérique du nord, le sapin Douglas est appelé également pin d'Oregon ou tout simplement Douglas. En 1885, un inspecteur forestier Allemand, M. Rebmann a fait planter des semences de sapin Douglas au Hohwald sur une parcelle de forêt appartenant à la ville de Strasbourg, ainsi que dans plusieurs communes forestières d'Alsace. Le Douglas pousse plus rapidement que les autres conifères. C'est un bois rouge, sa densité est supérieure à celle de l'épicéa et du sapin (550 kg au m³ contre 450 pour les autres essences). La productivité d'une forêt mature et bien gérée se calcule en m³ à l'hectare et par an: soit environ 12/13 m³ pour l'épicéa et 17/20 m³ pour le Douglas. À prendre en compte également, sa résistance au pourrissement (équivalente au Mélèze), ce qui en fait un bois intéressant pour les maisons à ossature bois, les terrasses, les bardages etc...

Nous poursuivrons cette visite dans un prochain numéro. À suivre...

Sources: ONF/Marc WILD/Revue Forestière Française.

Groupe de travail AFP

OUVERTURE PAYSAGÈRE ET AMÉNAGEMENT PASTORAL

Voici un exemple supplémentaire de la nouvelle organisation de l'équipe municipale. L'idée est d'envisager la création d'une association foncière pastorale pour favoriser l'ouverture et l'entretien de l'espace naturel.

Au fil des générations et des héritages successifs, les parcelles de terre entourant le village, à l'origine à destination agricole, sont devenues des friches avec une emprise importante de la forêt.

À la suite de ce constat, une commission municipale s'est créée à l'initiative de Michel MASSON, lequel est porteur du projet « ouverture pastorale ».

Les terrains concernés se situent au lieu-dit du « MESIS ». Cet endroit, situé vers la sortie sud du village de Rothau, prolonge les rues du bas et haut Heydé et se positionne entre le chemin du milieu en partie haute, et le cimetière et les 3 maisons suivantes en direction de Fouday en partie basse.

Cet ensemble de terrains regroupe 30 propriétaires, pour une surface de 6 hectares et dont plusieurs parcelles appartiennent à la commune de Rothau. La vue aérienne illustrant cet article permet de visualiser l'espace concerné.

Une première visite partielle le 21 mai 2014 a permis de confirmer le développement important de la végétation. Hormis un jardin et un ou deux prés bien entretenus, nous constatons que la broussaille, souvent impénétrable, côtoie des gros bois en résineux. Dans ce qui ressemble le plus souvent à des friches, on retrouve des vestiges de cabanes de jardin en ruine...

S'agissant de terrains voués autrefois à l'agriculture de montagne, cela conforte l'équipe dans sa volonté de redonner une vie pastorale à cet endroit. Michel Masson précise à ce sujet: « Nous avons sollicité M. Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission paysage-environnement à la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche pour nous aider à



mener à bien notre projet et en assurer la faisabilité en utilisant la procédure A.F.P. (Association Foncière Pastorale) ». Gérard Hug poursuit: « Une deuxième visite plus approfondie, avec Jean-Sébastien Laumond, a confirmé que le « MESIS » possède un bon potentiel paysager et pastoral ».

La suite du projet va conduire à inviter l'ensemble des propriétaires du site, mais également les habitants intéressés à une réunion d'information dès l'automne prochain. Cela permettra de présenter les possibilités d'aménagements et les démarches à engager pour redonner à ce site une vocation agricole et pastorale, signe d'un cadre de vie de qualité, et d'un ensoleillement retrouvé aux abords proches de nos maisons.

Trait d'Union permettra de suivre le déroulement de ce projet mais si vous êtes d'ores et déjà intéressés, n'hésitez pas à contacter les membres de l'équipe où à vous signaler en mairie.

La page est tournée



Tri sélectif : vous connaissez l'histoire des nouvelles rames TER trop larges pour les quais de certaines gares...

La commune, en partenariat avec le Sélect'OM, a installé trois points d'apports volontaires de déchets. Vous connaissez le ramassage des ordures, des plastiques et papiers, vous connaissez les déchetteries pour lesquelles un contrôle d'accès sera mis en place au second semestre comme cela vous est présenté dans les documents joints au présent numéro de Trait d'Union. Il existe maintenant trois zones, une à l'entrée du village par la vallée de la Rothaine, une près du terrain de football et une à la Renardière où ont été installés des conteneurs qui permettent de se débarrasser facilement des papiers, cartons, emballages plastiques etc... Il est donc aujourd'hui possible de se défaire de ses déchets pour satisfaire aux exigences actuelles de tri sélectif directement dans le village. Il faut tout de même se déplacer mais cela

Par contre le Select'OM semble visiblement plus efficace pour l'apprentissage du tri à destination des petits...

Extrait : « Trier, trier, trier »

Du plastique dans la poubelle à papier ou dans celle du verre ou du plastique, du verre, du carton dans la poubelle ménagère... cela arrive bien trop fréquemment. Marine, ambassadrice du Sélect'OM ne veut plus cela. Elle vient voir trois classes de l'école Gustave Steinheil de Rothau pour expliquer aux enfants comment trier les déchets. Trier mais pourquoi? Pour protéger notre planète et pour économiser nos deniers. Alors pour les encourager, elle leur propose de préparer un spectacle sur les erreurs de tri : un gros cadeau en récompense : un après-midi au Vaisseau. Du CP au CM1, les élèves se mettent au travail : le CP/CE1 se charge des paroles du chant et choisit la musique de « Papaoutai » de Stromae, le CE1/CE2 s'entraîne aux percussions, le CE2/CM1 s'exprime avec son corps. Les trois compétences vont se superposer pour offrir un spectacle. La danse alterne avec les percussions et pour finir tous chantent. Les danseurs (CE2/CM1) représentent les déchets (verre, plastique, métal, carton, papier que l'on va recycler et toutes les autres ordures que l'on ne peut pas recycler). Ils dansent et se joignent à la ronde des CP/CE1 qui représentent une poubelle (verte pour le verre, jaune pour le plastique recyclable, les briques et les métaux, bleue pour le papier et le carton propre et noir pour les ordures ménagères). Si le danseur se trompe de poubelle les percussionnistes protestent, mais s'il a bien trié, ces derniers approuvent. Le final : tous dansent et forment une chorale. Une première représentation le samedi 24 mai 2014 au forum Alsasciences à la Broque. Une deuxième au Royal à Rothau devant les enfants de la maternelle et un comité de représentant du Sélect'OM. Marine a bien aimé, les enfants des trois classes iront au Vaisseau à Strasbourg le vendredi 27 juin 2014 et la

permet de ne pas se rendre dans les déchetteries locales pour des déchets courants. Mais, et ce serait risible si de l'argent n'était pas en jeu, le camion qui collecte le contenu des bennes à verres est un 32 tonnes. Jusque-là : tout va bien. Sauf que pour aller au terrain de football, il faut franchir deux ponts qui ne supporteraient pas une tentative de franchissement par ce type de véhicule. Conclusion : lorsque la benne est pleine, il faut que la commune la fasse acheminer à un endroit où elle peut être prise en charge par le camion.

Précisons que nous avons créé les points aux emplacements discutés avec le Select'OM!

Après on dira que c'est un problème de communication, c'est le pont-pont !

sortie est entièrement offerte par le Sélect'OM de Molsheim. Bravo les enfants, merci Marine. Le 28 juin 2014, à la fête de l'école ce sera la dernière représentation. Ne la manquez surtout pas!

Voici ici reproduites les paroles de la chanson spécialement composée pour l'occasion :

*Dites-moi où je mets les bouteilles d'eau en plastiques, tu les mets dans le sachet jaune c'est la poubelle de plastique
Je fais quoi des pots de yaourt et des tubes de dentifrices, surtout ne les mets pas dans*

*le sachet jaune c'est une grosse erreur pas vrai
Et les sacs plastiques et les p'tites barquettes et les bidons de peinture je ne sais pas où les mettre
Et les gobelets qui sont en plastiques tu dois les mettre dans les ordures ménagères*

Trier tous les déchets trier tous les déchets...

*Dites-moi où je mets les enveloppes et les cartons, les journaux et puis les revues tu les mets dans la poubelle bleue
Je fais quoi des couches culottes et des mouchoirs utilisés surtout ne les mets pas dans la poubelle bleue c'est une grosse erreur pas vrai*

*Et tous les, papiers qui sont plastifiés et les films d'emballage je ne sais pas où les mettre
Et les cartons gras des boîtes de pizza tu dois les mettre dans les ordures ménagères*

Trier tous les déchets trier tous les déchets...

*Dites-moi où je mets les bouteilles de vin de jus d'fruits tous les flacons de confiture tu les mets dans la poubelle verte
Est-ce que je laisse les capsules, les bouchons en plastique ou liège surtout ne les laisse pas sur tes bouteilles c'est une grosse erreur pas vrai*

*Est-ce que je dois laver tout mon verre avant de l'mettre dans l'container mais non c'n'est pas nécessaire
Et toutes mes assiettes, et mes verres de tables tu dois les mettre dans les ordures ménagères*

Trier tous les déchets trier tous les déchets...

Location du Royal



Notre salle est un bel équipement, c'est un fait et ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est en revanche, c'est que l'équipe municipale qui souhaite promouvoir cet équipement est confrontée à une réalité très simple: le taux d'occupation est tel qu'il est de plus en plus difficile de trouver des disponibilités. Il a donc été décidé de mettre en ligne le planning d'occupation pour que tout un chacun puisse voir si la salle est libre ou non. Par ailleurs, c'est désormais Dominique VITU qui est en charge de l'accueil des utilisateurs qui ont réservé tout ou

partie de la structure. Les tarifs de location sont également en ligne. Rappelons que le coût annuel d'entretien du Royal est, pour la commune, de 75000 euros, hors entretien du matériel de cinéma numérique restant à la charge de l'association Cinéma le Royal.



Pour nos seniors

Voici quelques années déjà que les membres du CCAS se proposent de passer du temps avec vous. Si vous vous sentez un peu seuls, si vous avez besoin d'un peu de compagnie, les membres du CCAS se feront un plaisir de vous rendre visite pour faire un brin de causette. L'idée est de prendre un petit peu de temps pour échanger, pour discuter, se rappeler des souvenirs ou prendre le temps de « refaire le monde »

Ne soyez pas étonnés de recevoir une petite visite, en toute simplicité, parfois juste pour entendre que tout va bien, parfois pour prendre rendez-vous pour une prochaine fois, parfois encore pour prendre le temps de sortir quelques photos, quelques souvenirs, quelques bribes de vies. Toujours pour passer un moment agréable et prendre le temps d'échanger.

Que faire en cas de canicule ?

La loi prévoit un dispositif d'alerte et de veille pour les personnes âgées et les personnes handicapées à partir de 60 ans. Ce dispositif oblige chaque maire à mettre

Bon à savoir :

Des systèmes de livraison à domicile de repas ou de courses existent dans notre village comme par exemple auprès de :

Restaurant de la Place - Tel : 03 88 49 67 87

Magasin SPAR - Tel : 03 88 97 02 69

en place un registre nominatif dont le seul but est de pouvoir déclencher un plan d'alerte d'urgence en cas de canicule pour une meilleure intervention des services sociaux.

L'inscription facultative, peut se faire par écrit, par courrier électronique, ou par téléphone par la personne elle-même ou par son représentant légal ou encore par un tiers au secrétariat de la mairie. Sachez que ce registre est strictement confidentiel et le maire ne peut le confier qu'au Préfet lors de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence.

Croix Rouge

La vesti-boutique est toujours à votre disposition les deuxièmes samedis du mois. Rappelons qu'il s'agit d'une boutique de vêtements et de chaussures d'occasion de très bonne qualité puisque ceux-ci sont vérifiés avant leur mise en vente. Cette vesti-boutique est ouverte à tous. Il n'y a pas de critères « sociaux » il est même fréquent d'y faire de bonnes affaires puisque parfois des lots d'articles neufs sont mis en vente.

Les produits de la vente sont tous entièrement redistribués sous la forme d'aides aux plus démunis.

Par ailleurs, il est aussi possible de déposer vos vêtements et chaussures usagés pour recyclage notamment, les lundis de 13h à 15h ou sur rendez-vous en prenant contact auprès de Françoise Veret au 06 67 64 33 05.

Le mot du garde champêtre

La municipalité a décidé de passer à la verbalisation électronique. C'est un procès-verbal qui est réalisé sous forme numérique puis traité par le centre national de traitement de Rennes. Il donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant.

Ainsi, depuis le début de l'année, toutes les opérations de verbalisation ont été réalisées de façon électronique. Le PVE remplace donc le PV manuscrit timbre-amende pour les infractions à la circulation routière. Le timbre-amende sur le pare-brise est supprimé et un simple avis de contravention lui est substitué. Mais si celui-ci est absent, cela n'entraîne pas la nullité de la procédure. Toutes les informations sont données sur les formulaires reçus: paiement, majoration ou requête en exonération. Le site ANTAL, Agence de Traitement Automatisé des Infractions donne toutes les démarches utiles.

Les aires de stationnement communales n'ont pas été créées pour y déposer des véhicules en fin de vie, voitures poubelles parfois non assurées. Celles-ci peuvent être débarrassées par leurs propriétaires. De plus, la commune déplore des abandons nets de véhicules non roulants et poubelles sur les parkings publics. Avec les problèmes d'insalubrité et de dégradations qui s'y attachent, il faut aussi ajouter des

démarches administratives longues pour aboutir à l'enlèvement légal, lorsque le propriétaire est introuvable.

Actuellement, nous observons une nette augmentation de la population de pigeons de ville dans le ciel de Rothau. L'article 120 du règlement sanitaire départemental interdit de nourrir les animaux errants et sauvages comme les pigeons. Plusieurs remarques ont déjà été formulées suite à l'abondance de fientes ou dégâts de jardins. Que ce soit par leurs déjections, ou autres dégradations qu'ils peuvent causer, leur seule présence est susceptible d'abîmer les immeubles et les façades. Des problèmes d'hygiène sont aussi à considérer. En effet, leur présence peut entraîner la prolifération de certaines maladies puisqu'ils multiplient la présence d'acariens, de tiques, de punaises, sans compter les mauvaises odeurs. Ceux-ci se concentrent dans les zones urbaines parce qu'ils y trouvent une nourriture abondante, de nombreux endroits pour construire leur nid et une absence quasi-totale de prédateurs. Mais il faut savoir que quand ils sont installés, ils élisent un lieu de vie à jamais! Quelquefois plus de 40 pigeons sont observés sur le câble EDS du cinéma le Royal. Pour limiter cette population nuisante, je vous demande de ne pas les nourrir et d'obstruer les lieux où ils pourraient nicher.

Le retour du feu d'artifice

Oui, mais pas celui auquel on pense et de toute façon la date n'était pas la bonne! D'ailleurs on ne peut pas à proprement parler d'un tir et heureusement, rien dans le ciel et peu de spectateurs. Alors de quoi parlez-vous ici?

Du déplacement des artificiers du déminage de Colmar pour prendre en charge et traiter des munitions américaines datant de la dernière guerre qui ont « réapparues » voici quelques jours sur notre ban

communal. Rien d'exceptionnel ni de vraiment dangereux. Rappelons que la détention d'armes et de munition de guerre est strictement interdite. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre garde champêtre, seul compétent sur le territoire communal pour mettre en œuvre les procédures nécessaires en cas de besoin.

Fête de la musique

Le délai est court, très court, mais nous le savions depuis l'année dernière! Le 21 juin, c'est la fête de la musique et comme en 2013, la fanfare de Rothau nous convie à partager un grand moment musical dans le parc communal. Au programme, accueil et ouverture par la fanfare, puis participation du chœur de femmes Chamade et des groupes Devil Duckies et Back Slash. Buvette et petite restauration sont également au programme.

Pour plus d'info rendez-vous sur <http://www.fanfare-rothau.fr>



Lors des dernières élections municipales, les électeurs ont dû, pour la première fois, élire les conseillers communautaires par un scrutin de liste bloquée. Devait suivre, l'installation de l'exécutif de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Ce fut chose faite le lundi 14 avril.

Il y eut trois prétendants au fauteuil de président :

Pierre Grandadam fut réélu au premier tour avec 27 voix, J-B Pannekoecke 19 voix, Gérard Douvier 7 voix.

Le président nouvellement élu proposa alors sa liste de liste vice-présidents dans l'ordre suivant :

Alain Ferry,
JB Pannekoecke,
Alice Morel
Marc Scheer.

Régis Simoni, se faisant alors le porte-parole de l'un ou l'autre membre de l'assistance, s'étonna que l'on puisse proposer et accepter comme vice-président un ex-concurrent à la présidence. Au final, cela n'a rien changé au vote. Douze assesseurs, élus sur une liste, complètent cet exécutif. Il s'agit de : Jean-Louis Batt, Frédéric Bierry, Patricia Casner, Gérard Douvier, Emile Fluck, Marc Girold, Alain Grisé, Maurice Guidat, Jean-Paul Humbert, Christine Moritz, André Wolff, André Wock.

Voilà l'équipe installée et bien sûr déjà au travail.

Vu de Rothau, concernant l'intercommunalité, le dossier en cours reste pour quelques mois encore celui de la déconstruction du site Steinheil.

Dans l'état actuel des choses, les travaux restant à réaliser sont :

- Faire les finitions en limite de démolition des Annexes du Bâtiment de la salle du Lien (gouttières - reprise étanchéité - démolition du dernier bloc au-dessus du canal et mise en œuvre d'une dalle)
- Aménager la prise d'eau et mettre en place un bouchon en limite des canaux
- Reprendre la section du mur de la Bruche qui est en mauvais état
- Démolir les canalisations d'eaux
- Concassage, remblaiement et nivellement
- Poser les clôtures

Les travaux actuellement en cours :

- Concassage
- Traitement des cuves à soude
- Pompage des hydrocarbures et de la cuve à fioul restante.
- Traitement des boues colorées

Fin des travaux prévus pour septembre... si tout va bien.

Petit rappel : rien n'est encore décidé pour l'avenir du site. La réflexion se poursuit dans l'hypothèse d'un aménagement programmé en fonction de l'aménagement routier permettant d'améliorer la traversée de notre village.



Cette rubrique pour nous remettre en mémoire certains faits, pour donner quelques précisions ou encore pour passer quelques messages...

Camille aux concerts de la fanfare...

On a vu et entendu un jeune talent prometteur. Faisons donc confiance à nos jeunes et donnons leurs une chance d'essayer, des possibilités d'expérimenter... avec de la volonté et sans doute beaucoup de travail. Ils sont souvent capables de nous étonner. Là, comme outils il s'agissait de quelques lames et de deux mailloches, le tout forme un xylophone !



Don Juan au Royal

On a vu un homme vivre dans le plaisir et la jouissance du temps présent, s'affranchissant des contraintes et des règles sociales, morales et religieuses, et ignorant volontairement son prochain; jouisseur, cynique, égoïste et destructeur. N'ayez crainte, plus personne ne correspond à ces critères de nos jours...



On a vu un maire de plus que d'habitude à la cérémonie du 8 mai à Schirmeck. Habituellement dans les rangs de la fanfare, remplacée cette année par Les Grognards d'Épinal - musique des anciens du 18^e RT, mais présent tout de même, il a naturellement trouvé sa place dans le cortège parmi les élus et a été invité par l'hôte du jour à se joindre aux édiles.

Philippe Rémy maire de Grandfontaine





Gilles aux commandes de la pelle mécanique

On a vu un tour de passe-passe dans la Grand'Rue. Le 34, bleu et paire manque depuis le 22 mai. La maison a été totalement démolie pour laisser place nette. Le passage sur le trottoir se trouve quelque peu facilité.

On a vu des véhicules passer au carrefour de la gare en circulant sur la mauvaise voie ou en roulant allègrement sur le rond-point. Pour ceux qui n'avaient pas encore compris la configuration du lieu voilà l'explication: la RD 1420 est idéale pour faire passer certains convois exceptionnels.



La livraison des tabliers du nouveau pont SNCF

On a vu le représentant de la Commune de La Broque participer à sa dernière réunion de chantier « Steinheil ». Il n'était pas candidat en mars. Il en a fait des kilomètres dans le dédale des bâtiments! Il a découvert les contraintes du désamiantage, de la dépollution et comme d'autres, est devenu incollable sur les techniques de déconstruction.



Christian Mathis de La Claquette alors adjoint à La Broque



On a vu un vice-président de la Comcom participer lui aussi à sa dernière réunion de chantier « Steinheil ». Il n'était pas non plus candidat aux dernières élections municipales. Il a donné de son temps, œuvré au bien de la communauté et partagé son expérience, notamment lors de ces nombreux temps de travail nécessaires au suivi de ce chantier d'envergure.

René Petit alors maire de Fouday et vice président de la Comcom

Un véhicule immatriculé chez un voisin

On a vu une voiture, vandalisée, retournée, incendiée... Pour ceux qui auraient une pensée pour le propriétaire; jusque-là il était heureux d'avoir du travail pour quinze jours en Allemagne!

L'accueil est dans notre nature?



On a vu aussi une nouvelle mauvaise habitude... celle de propriétaires de voitures ou devrions nous dire d'épaves qui les abandonnent dans la commune, qui sur un parking, qui au bord de la route, qui devant un commerce... Là, après les précautions d'usage, les véhicules sont pris en charge pour destruction.

Trois voitures depuis le début de l'année

On a vu un duel d'engins de chantier sur le site de Steinheil. Il est vrai que la déconstruction touche à sa fin, que le travail va finir par manquer et que l'illusion d'optique était trop belle pour ne pas être fixée sur le papier.

Deux pelles Liebherr de la Société Ligenheld Démolition



On a vu peu de monde aux bureaux de votes le 25 mai. Suffisamment toutefois pour ne pas être, comme d'habitude, la lanterne rouge en terme de participation... sauf que nous sommes avant dernier, ce qui n'est guère mieux. Évidemment chacun est libre de participer ou non. Il est cependant troublant d'être citoyen d'un pays « moteur » de l'Europe dans lequel à peine plus d'un électeur sur cinq se déplace pour un scrutin aussi déterminant.

Élections Européennes



Tous vaccinés, tous protégés

À chaque âge de la vie, une vaccination est nécessaire. Des rappels doivent être également pratiqués régulièrement.

Le Conseil Général propose de bénéficier des vaccinations obligatoires et recommandées, tétanos, diphtérie, coqueluche et polio, lors de séances gratuites organisées en mairie par un médecin généraliste.

Inscription préalable obligatoire à la mairie, première séance de vaccination en septembre.

Totalement gratuite, cette proposition vise à permettre à tous d'être protégés. Si vous disposez d'un carnet de vaccinations, même plus à jour depuis longtemps, cela ne pose aucun problème. Les recommandations actuelles précisent que la vaccination doit intervenir en fonction de l'âge. Il est important pour vous ou vos enfants d'être protégés. Se faire vacciner et/ou vacciner ses enfants est nécessaire pour se protéger de maladies graves. C'est aussi un acte de solidarité, qui permet d'améliorer le niveau de santé de toute la population.

Calendrier de vaccination

Age approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
Diphtérie Tétanos Poliomyélite												Tous les 10 ans
Coqueluche												

Le SDAUH: le service d'aide aux projets de travaux d'urbanisme

Voici plusieurs années que le Conseil Municipal a décidé de bénéficier des prestations proposées par le Service Départemental de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Habitat (SDAUH).

Ce service du Conseil Général permet de soumettre les demandes d'Urbanisme, déclarations de travaux, permis de construire sur le ban communal aux agents du service.

La réglementation notamment celle visant à mieux intégrer les enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement se complexifie et demande de plus en plus de technicité. La commune ne dispose pas d'un ou d'une technicienne qui pourrait faire face aux

demandes en matière d'aménagement. Les allers et retours entre les services instructeurs, les architectes ou les bureaux d'études entraînent souvent des délais longs et du tracasserie pour les propriétaires. Certains projets se trouvent alors retardés.

Pour être plus efficace et surtout pour éviter d'avoir à reprendre des travaux mal engagés, ce qui impliquerait des frais supplémentaires, vous pouvez demander à être reçu lors de la permanence ou sur rendez-vous pour tout projet de travaux d'aménagement ou de construction. Vous pourrez ainsi savoir quels documents seront nécessaires, quelles démarches vous aurez à faire et ainsi, en réalisant cela avant de déposer votre demande, vous vous assurerez de la faisabilité de votre projet au regard des règles d'urbanisme en vigueur dans la commune.

Festival du cinéma

Centenaire de la grande guerre oblige, le festival organisé cette année par l'association Cinéma Le Royal avait pour thème la première guerre mondiale.

Bien entendu, 1914-2014, chronologiquement, c'était cette année ou jamais. 100 ans, un siècle nous sépare de cet épisode épouvantable de notre histoire. Cette histoire justement qui nous ramène au mois de mai dernier, où il était temps de procéder au renouvellement des mandats des députés Européens. L'Europe, sans l'aide financière de laquelle notre cinéma ne serait plus qu'une simple salle polyvalente.

Quel symbole !

Nous qui pouvons vivre en paix sur notre continent, nous qui obtenons des aides au développement pour nos territoires ruraux, nous pour qui l'accès aux soins, à l'éducation et à la culture ne sont plus vraiment des problèmes, nous pensons que tout cela est bien loin de nos préoccupations. Non, l'Europe est là, à nos côtés, comme l'ont été les reconstituteurs le soir de l'inauguration de ce troisième festival.

Un salut amical est d'ailleurs adressé au Colonel Dominique Jagot et à Monsieur Claude Maréchaud sans



l'aide desquels le rassemblement des reconstituteurs n'aurait pas pu se faire.

Un bilan satisfaisant pour un festival traitant d'un sujet très spécifique qui a su rassembler les passionnés d'histoire et les amateurs du genre. Au final une belle édition qui a marqué le début des commémorations du centenaire de la grande guerre en obtenant notamment le label de Région Alsace.

Concert fanfare 12 et 13 avril 2014



Le concert du samedi a été l'occasion de remise de médailles. Justine et Dominique pour 15 années de participation à la fanfare.

Une médaille en or pour 40 ans à « Kiki » qui se reconnaît mieux ainsi que lorsque son président et frère l'appelle monsieur...

Président, qui lui s'est vu remettre une médaille pour 30 années de services. Un clin d'œil tout amical à la dernière recrue, Nathan âgé de 10 ans au baryton.

La mise en lumière de l'événement a été assurée par Thierry Simonin, ami de longue date de la fanfare. Sa disponibilité et ses compétences ont été très appréciées pour satisfaire quelques musicales exigences...

Merci à toutes et à tous de consacrer du temps à votre passion et merci de nous la faire partager.

Enfin, merci de permettre à des jeunes de découvrir la musique comme cela a été le cas pour Camille, 11 ans, qui a découvert le xylophone voici un an et demi avec l'aide de Lionel Galonniez son professeur à l'école de musique de Molsheim. Son interprétation a laissé le public sous le charme. Comme quoi selon les mots d'Hugues, chef de la fanfare : « quand on veut avec du travail!!! »

Tout simplement époustoufflant.

C'est toujours avec autant de plaisir que nous avons assisté au concert de printemps de la fanfare. Tout en harmonie autour de différents thèmes, la fanfare nous a encore permis de passer deux agréables moments. L'interprétation, sachant allier puissance et rythme, morceaux entraînant et reprises tout en douceur d'un répertoire enrichi pour l'occasion de quelques nouveautés, était pleine de punch et de nature à rendre tout simplement joyeux !

ABC multiplie ses activités

La vie communale est régulièrement animée par un groupe de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire réunis dans l'association ABC.

Dans les objectifs de leur partenariat, il y a notamment le soutien aux équipes enseignantes. Cela se traduit par la collecte de fonds pour faciliter certaines activités ou acquérir des petits équipements ou encore par l'accompagnement de certaines sorties.

Par exemple, juste avant Noël, pour permettre à tous de garnir leur table de fête, une vente de fromages et de charcuteries de Franche-Comté a été organisée. Cette opération a rencontré un tel succès qu'elle a été reconduite pour les fêtes de Pâques! Ce sont près de 70 commandes qui ont été honorées.

L'opération sera reconduite! Elle est d'ores et déjà en préparation...

Au cours de ce premier semestre, les activités de l'association ont été nombreuses et variées. Ainsi, pour Carnaval, la soirée du 1^{er} mars a aussi été un énorme succès. En effet, 134 personnes ont rejoint le Royal pour une soirée baeckeoffe et salade verte (fournis par la Boucherie Muller). Les membres d'ABC souhaitent à ce titre remercier Sébastien Faure qui a su mouiller sa chemise pour nous faire danser jusqu'au bout de la nuit! Là aussi, il semble que le rendez-vous soit déjà pris pour l'année prochaine.



Moins festif et beaucoup plus sérieusement, le 28 mars 2014, les écoles ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » avec l'appui des centres Leclerc. Plus qu'un simple ramassage de déchets en milieux naturels, ce fut l'occasion d'aborder de façon concrète l'écocitoyenneté et le respect au quotidien de son propre environnement, comme en témoigne le petit texte élaboré par les participants: « Nous avons mis des gants et des dossards fluo. Nous sommes allés dans la forêt pour ramasser les saletés. Nous avons trouvé des papiers, du carton, des emballages et des bouteilles en plastique, des bouteilles en verre, des canettes en métal, des capsules, de la ficelle, des morceaux de poterie et même un slip. Nous avons trié les déchets dans différents sacs poubelles. Nous avons bien travaillé avec l'aide des accompagnateurs: les plantes et les animaux sont contents d'avoir une nature bien propre ».



Presque pour compléter ce geste en faveur de l'environnement, l'association a organisé le 20 mai une vente de fleurs et de plants de légumes sur la place du Marché. Une idée somme toute simple mais à laquelle personne n'avait encore pensé! Quelle bonne idée! Dès huit heures en ce matin ensoleillé, l'équipe de bénévoles a accueilli un producteur habitué des lieux puisé présent au marché hebdomadaire depuis des années. Le contrat était simple. Lui fournit les plants que l'association vend au profit de ses actions. À 16h30, au moment du premier bilan, le constat était là aussi, sans appel: l'opération sera reconduite l'année prochaine.

C'est d'autant plus important pour l'association ABC d'avoir pu quelque peu contribuer à ces moments que c'est le thème de l'environnement qui a été retenu pour la fête de fin d'année qui se déroulera le samedi 28 juin à partir de 18 heures dans le parc municipal.

Ce moment de détente sera animé, comme l'année dernière, par Sébastien Faure. Les fonds récoltés à travers de la petite restauration et de la buvette serviront aussi à soutenir les projets des écoles.

Avis aux amateurs! Venez nombreux car après le repas (sur réservations auprès d'Annabelle Teutsch au 06 82 96 35 29), il sera possible de danser jusqu'à minuit. Au-delà du soutien témoigné à l'équipe de parents, c'est un bon moment à passer avec les enfants, c'est aussi une façon de témoigner notre attachement à l'école et à l'éducation de nos enfants. C'est enfin l'occasion de marquer le début des vacances et aussi de dire au revoir à ceux qui vont quitter l'école vers d'autres horizons.

Grâce à toutes ces actions et au dynamisme de ses fidèles volontaires, l'association ABC est fière d'avoir pu honorer plusieurs projets concrets en faveur de nos jeunes, notamment l'achat d'une cabane pour la cour de l'école maternelle qui sera très prochainement installée, ainsi que le financement d'une sortie au Haut-Koenigsbourg pour certains élèves de l'école élémentaire.

Chamade nous enchante

Chamade, ce sont 20 femmes qui chantent et jouent, sous la direction de Cécile Roos. Pourquoi allier ces deux arts? Cela s'est imposé à elles lorsque la volonté de travailler en collaboration avec d'autres groupes ou d'intégrer des professionnels est devenue une réalité.

C'est pourquoi depuis 3 ans maintenant, nous avons pu entendre Chamade dans différents lieux plus insolites les uns que les autres, mais aussi dans un répertoire toujours surprenant, au Château de Salm, dans le jardin extraordinaire de la potière Martine Cassar à Wildersbach ou encore le long du sentier de la poésie à La Broque.

Plus récemment, environ 500 personnes se sont régalingées dans une nouvelle interprétation du répertoire de Boris Vian avec la chorale Mido de La Claquette dirigée par Bertrand Fiar et les Poids Sont Volants, compagnie théâtrale de Plaine.

Deux prochains rendez-vous sont à noter :

- la fête de la musique le 21 juin
- chants grégoriens et musiques anciennes les 6 et 7 décembre

Des nouvelles du camping

Une visite de l'équipe municipale le vendredi 6 juin a été l'occasion pour Trait d'Union de faire le point avec Philippe et Danièle sur les perspectives pour la saison en cours.

Repris depuis deux ans maintenant, les changements au camping sont impressionnants. Les trente-neuf emplacements ont été modifiés et embellis, tout comme les sanitaires qui sont beaucoup plus accueillants et rénovés avec goût. Un sauna et un spa sont même mis à la disposition des campeurs et les trois chalets sont toujours disponibles à la location. D'autres projets bien plus ambitieux encore sont à venir comme la construction d'autres chalets. Mais chaque chose en son temps!

De nouveaux développements aussi dans les activités: Non seulement l'aire de jeux pour

enfants a été rénovée, un potager aménagé dans lequel les campeurs sont invités à se servir, mais l'accueil par une petite équipe de lapins très mignons fait sensation auprès des plus petits visiteurs. La grande nouveauté de cette saison, c'est l'arrivée des « Intager ». Ici, point d'envahisseurs ou de bêtes venus d'on ne sait-où, mais simplement le dernier jeu à la mode, qui consiste à livrer bataille muni de « fusils laser » et d'équipements qui raviront les petits et les grands. La municipalité réfléchit à l'aide quelle pourrait apporter pour développer ce « jeu » au-delà du camping lui-même. Celle-ci pourrait permettre à nos jeunes d'avoir accès à une activité unique en son genre sur notre territoire.

Dernière nouveauté, devant la demande croissante de « petite restauration » par les visiteurs qui arrivent souvent tard et qui ne peuvent, de fait pas bénéficier des services de nos restaurateurs locaux, il est désormais possible de consommer, frites, tartes flambées et autres en-cas de dépannage sur demande.

À titre personnel, la famille Vandenbroucke pense très sérieusement à s'établir de façon définitive ici. Preuve de leur volonté de réaliser un projet personnel qui n'avait, voici quelque temps encore, rien d'évident. Il s'agit d'un exemple de création d'entreprise privée dont la réussite doit sans doute beaucoup à la volonté et au travail... là aussi?

Toute l'actualité du camping sur : <http://www.au-bord-de-bruche.fr/>



ÉTAT CIVIL

Naissances



Margot SCHNURR	le 2 janvier
Sacha HAZEMANN	le 3 janvier
Layana METZGER	le 10 janvier
Mathéo GANTER	le 20 janvier
Lilly DI MARCO	le 24 février
Léo HUBER	le 16 mars
Érica KAUFFMANN	le 18 mars
Tristan BANEAU	le 14 avril
Amaury-Can EMMENDOERFFER	le 19 mai
Tom RIEDINGER-MULLER	le 1 ^{er} juin

Mariages



Fin 2013	
Georges BOUM MASODA et Gilliane PIERRON	le 14 décembre
Franck BEYER et Aline CERDAN	le 14 décembre
2014	
Mourad ZOUAYNI et Touria EL HARTI	le 10 mai

Grands Anniversaires



Fin 2013	
LOISON Germaine	100 ans
KOHLER Yvonne	94 ans
PETER Suzanne	91 ans
2014	
CUNY Marie	91 ans
HATZIG Emma	100 ans
HAUS Annette	94 ans
KNIPILAIRE René	91 ans
FLUCK Juliette	92 ans
SANCHEZ Marie Rose	92 ans
DILLSCHNEIDER Alice	98 ans

Nos peines



Fin 2013	
GERARD Ernest	88 ans
2014	
CASNER Jacqueline	79 ans
SCHREIBER Hélène	86 ans
GUIOT Sabine	77 ans
MATHIEU Fabienne	84 ans
DI DOMIZIO Giuseppe	84 ans
FROUIN Édouard	94 ans

Attention aux oreilles !

C'est annoncé dans ces pages :

La fête de la musique aura lieu le 21 juin et la fête des écoles le 28.

Dans les deux cas, puisque c'est la fête et que la musique aura toute sa place dans ces animations, le volume sonore autour du parc communal sera forcément plus élevé que d'habitude. Les autorisations sont données jusqu'à minuit et l'indulgence de tous est demandée.

Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée mais peut-on vraiment parler de gêne? Nous remercions chacun d'apprécier ces moments de joie, de détente qui doivent avant tout être des moments de plaisir partagés.

Par contre, nous trouvons ici l'occasion de rappeler l'une ou l'autre des règles de bon voisinage.

LE RESPECT: C'est l'un des moteurs de la vie quotidienne

LE BRUIT: C'est l'un des carburants des conflits entre voisins

Que ce soit lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision ou faites du bricolage, n'oubliez pas que cela peut gêner les autres...

Il est largement possible de limiter les nuisances en évitant par exemple les éclats de voix ou les claquements de portières au milieu de la nuit, en réglant les radios, chaînes stéréo et les instruments de musique à des volumes raisonnables. De même pour les travaux d'entretien ou de bricolage et bien entendu, c'est valable pour les particuliers comme pour les professionnels et le fait de prévenir la « mairie » ne change rien aux règles qui s'appliquent à tous et qui, pour rappel, sur arrêté préfectoral, sont :

du lundi au samedi : 7h00/20h00

Les dimanches et jours fériés : 9h/12h

Le groupe de travail « vie quotidienne » entre autre réflexion, élabore une « charte de bon voisinage » qui devrait être présentée dans le prochain numéro. Pour lever un coin du voile sur cette nouveauté, il devrait s'agir d'un document permettant à chacun d'avoir en mémoire quelques règles simples qui permettent de vivre en bonne entente avec son voisinage.

CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS 2014

Juin

- le 21 : fête de la musique
- le 28 : fête des écoles
- le 29 : kermesse paroisse protestante
- le 28 et 29 : tournoi sixtes association sportive

Juillet

- le 05 : tournoi pétanque fanfare

Août

- le 15 : marché aux puces?

Septembre

- le 06 : karaoké association Rothau en Fête
- le 13 : concours belote paroisse catholique
- le 27 : soirée association Rothau en fête

Octobre

- le 04 : concours belote paroisse protestante
- le 11 : bal croix rouge
- le 18 : soirée planchettes association sportive
- du 25 octobre au 2 novembre : fête foraine

Novembre

- le 15 : loto ou belote association sportive
- le 22 : soirée Ste Cécile fanfare
- le 29 : vente Noël paroisse protestante

Décembre

- le 07 : fête Noël seniors